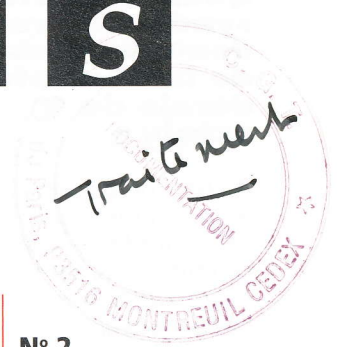


R e p è r e s

COURRIER

CONFÉDÉRAL

CGT



Le communiqué du Bureau Confédéral que vous trouverez en page trois résume l'appréciation portée par la Cgt à propos des résultats du référendum.

Il note l'avertissement sérieux que ces résultats constituent pour tous les fauteurs d'austérité et de chômage et met en évidence l'exigence de progrès social et de démocratie qu'exprime ce scrutin.

En effet, si le Traité de Maastricht est ratifié d'extrême justice, son contenu de régression sociale et d'abandon national peut être combattu avec efficacité. Les arguments que nous avons avancé dans le

grand débat qui a marqué cette période pèsent de tout leur poids et leur écho va bien au-delà de notre pays.

Ils trouvent leur pertinence aussi bien sur ce qu'il faut mettre en échec, que sur ce qu'il faut construire.

C'est sur le terrain des revendications et de l'action que tout cela va prendre force et substance, tant il est vrai

que l'ancrage démocratique de notre activité sur le lieu du travail est bien la clé de toutes les avancées.



La clé de toutes les avancées

 **Le Courrier confédéral**

N° 2.

Nouvelle formule

Repères CGT

Courrier confédéral.
Bulletin d'information du Bureau confédéral
Directrice de la publication :
Lydia Brovelli
CP N° 1830 D 73
263 rue de Paris,
93516 Montreuil cedex
prix 3,60 Fr

SOMMAIRE

Des luttes en développement

Santé, transports, spectacle, le livre, délocalisés, agro alimentaire,
La Ciotat _____ **2**

Déclaration du Bureau confédéral

Après le référendum, donner force et dynamisme à l'expression des revendications, à l'action et aux luttes indispensables pour les faire prévaloir _____ **3**

Surveillants pénitenciers

Cela fait neuf jours qu'ils sont dans l'action _____ **4**

A NOTER

Qualité de vie syndicale : rendez-vous lors de la CE confédérale du 1^{er} octobre


A chacune de ses réunions mensuelles, la CE Confédérale examine, chiffres à jour en main; adhésions et bases nouvelles, règlements de FNI et cotisations, diffusion de la Vie Ouvrière et bien sûr, en cette période, mise en place et parrainage prud'hommes ... C'est un style de travail et de direction qui s'est élargi, mais qu'on peut encore élargir.

Manufrance

L'UGICT-CGT, impulse un appel de soutien pour la relaxe des anciens cadres et syndicalistes CGT de Manufrance injustement condamnés.

LUTTES EN BREF

Initiatives de luttes et d'actions en cours

 Dans de nombreux départements et professions des initiatives sont en préparation sur les revendications en lien avec les travaux de la C.E. confédérale pour une action nationale interprofessionnelle sur l'emploi.

Informez le Pôle Politique et Activités Revendicatives des décisions et propositions d'action de vos organisations.

SANTE

Semaine d'action du 15 au 30/9 avec des temps forts : le 21 délégation d'administratifs au Ministère et Assemblée générale ; mercredi 23 délégation des personnels des hôpitaux psychiatriques au Ministère ; les 24 et 29 initiatives sur l'emploi dans les filières technique et ouvrière ainsi que dans les soins.

TRANSPORTS

23/9 journée d'action dans les transports urbains.

SPECTACLE

24/9 grève et manifestation des intermittents.

LIVRE

25/9 manifestation à l'appel de la Fédération, de l'URIF, du Comité régional Normandie et U.D. de l'Eure pour les libertés à Bernay.


DELOCALISES

1er/10 rassemblement et manifestation prenant appui sur des débats dans chaque secteur.

AGROALIMENTAIRE

Semaine de renforcement, d'actions, de grèves et manifestations du 12 au 17 Octobre.

LA CIOTAT

10/10 rassemblement de lutte avec manifestation régionale et expression nationale de solidarité, pour les 4 années d'occupation du Chantier. Mise en débat d'une initiative à dimension nationale. 

AGENDA

Réunion de la CE Confédérale le 1^{er} octobre

Rapporteur : Lydia Brovelli.

Congrès extraordinaire de l'UNSEN

Les 7, 8 et 9 octobre prochains, sur le thème "le syndicalisme CGT dont les enseignants ont besoin". M. Demons y représentera l'UGICT-CGT et le Bureau confédéral

Congrès de la fédération des Finances

Les 16, 17 et 18 novembre; M. Commergnat y représentera le Bureau confédéral.

Déclaration du Bureau confédéral

Les résultats du référendum confirment la profondeur, parmi les salariés, du mécontentement, des inquiétudes, mais aussi des exigences de progrès social dans notre pays et dans la construction européenne.

On est loin de l'approbation massive que souhaitaient les dirigeants des forces économiques et financières en France, en Europe et au plan international. Le OUI l'emporte d'une très courte tête.

Au-delà des votes exprimés, ce qui ressort de cette consultation, que la CGT avait dès le début réclamée- c'est une volonté d'avancées sociales, de paix, de démocratie qui s'oppose de manière nette à ce que l'Europe a jusqu'ici représenté pour les salariés et pour le pays.

Elle sonne comme un avertissement sévère vis-à-vis de tous ceux qui veulent, avec le Traité de Maastricht, persister dans la remise en cause des garanties sociales, dans le gâchis, facteurs de chômage massif, de nos atouts industriels et des services publics, dans la promotion de la précarité, dans la déstructuration du tissu rural.

Elle peut favoriser la prise de conscience parmi les salariés qu'il est nécessaire et possible de faire autrement, et sur le plan national et en matière de construction européenne.

Dans ces circonstances, la CGT appelle les salariés à puiser une énergie nouvelle dans la signification de ces résultats pour donner force et dynamisme à l'expression de leurs revendications, à l'action et aux luttes indispensables pour les faire prévaloir.

Emploi, salaires, protection sociale, conditions de travail, dignité dans l'entreprise, garanties collectives et statuts, etc... voilà ce dont il faut débattre partout pour déboucher sur l'action la plus combative, la plus unitaire.

C'est de cette manière là que le monde du travail pèsera de tout son poids pour faire avancer ses revendications en France, favoriser d'autres orientations économiques et sociales et pour donner un autre contenu de progrès social, de coopérations respectueuses des intérêts de chaque peuple à la construction de l'Europe.

Plus que jamais, l'existence, le développement le rayonnement d'un syndicalisme plaçant au coeur de sa démarche les revendications et la démocratie sur le lieu de travail apparaissent déterminants.

C'est ce syndicalisme là que la CGT et ses militants ont su faire vivre dans le grand débat national que les salariés viennent d'avoir sur la construction européenne.

C'est ce syndicalisme là que la CGT veut incarner et c'est le sens des efforts qu'elle déploie concernant sa propre activité.

C'est de ce syndicalisme là qu'elle veut partout faire débattre pour créer les conditions d'un renouveau de l'action collective.

Cet effort prend toute sa valeur dans notre pays. Il est également indispensable et urgent en ce qui concerne la coopération et l'action commune des syndicats en Europe.

Ce scrutin du 20 septembre constitue un important point d'appui pour toutes ces tâches porteuses d'avenir.

Montreuil, le 21 septembre 1992

 A NOTER

La Campagne des Prud'- hommes dans la presse CGT

La Vie ouvrière consacrera un numéro spécial sur les Prud'hommes dans son numéro 2512 qui paraîtra le 19 octobre.

Anniversaire de la CGT en Vendée

Une exposition réalisée par l'UD de Vendée "1902 - 1992, 90 ans de la CGT en Vendée" sera inaugurée le 28 septembre à 17 heures, dans le hall du conservatoire de la Roche sur Yon, place Napoléon.

EDF-GDF

Journée nationale d'action avec arrêts de travail et baisses de production

 A SAVOIR

Le SMIC et les jeunes

Selon le Ministère du travail, 36% des salariés rémunérés au SMIC ont moins de 26 ans.

Cette proportion est sensiblement plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Surveillants pénitentiaires: enjeux d'une lutte

Depuis neuf jours maintenant, dans plus de cent établissements pénitentiaires; soit les trois quarts; les personnels surveillants, rejoints par d'autres catégories, sont dans l'action sous des formes diverses entraînant le blocage total des prisons. Ce sont les forces de l'ordre, voire l'armée qui assurent le service pénitentiaire et notamment les tâches minimum, vitales pour les détenus.

Les surveillants, touchés par l'épidémie de "Vauzellose", sont en congés de maladie afin d'échapper aux sanctions qui sont prises en application du statut spécial, qui permet d'éviter toute procédure disciplinaire. Ce statut prive ainsi les surveillants des libertés et droits fondamentaux reconnus à tous les fonctionnaires, dont le droit de grève.

UN CONFLIT EXEMPLAIRE À MAINTS ÉGARDS

- Il s'agit du huitième conflit en huit ans. Il porte sur des revendications essentielles, sans la satisfaction desquelles il ne peut y avoir de véritable réforme du système carcéral en France : effectifs, conditions de travail, sécurité, droits et reconnaissance des qualifications des personnels ...; et parmi elles des revendications capitales telles que, la reconnaissance de la dignité des surveillants et de leur rôle social.

- Par son contenu et la détermination des personnels, cette lutte se situe aujourd'hui à un niveau qualitativement supérieur à celui du mois d'août dernier; lors duquel l'UFAP, FO et la CFDT ont joué un rôle négatif ayant conduit à l'époque à la reprise du travail. Aussi il convient de relever que ce conflit est aussi porteur du devenir du syndicalisme dans cette profession.

- Parce que d'autres catégories de personnels, dans certains établissements, ont rejoint les surveillants dans l'action : personnels administratifs, techniques; mais aussi, fait majeur, de gradés. Ils agissent sous des formes diverses et participent à la solidarité financière en direction des personnels sanctionnés.

- Par la nature unitaire du conflit au sein des établissements, alors qu'il n'en est pas de même au niveau des syndicats nationaux, les personnels étant eux rassem-

blés autour de leurs revendications.

- Enfin, parce que cette lutte pose plus généralement, et de manière aiguë les grands enjeux du devenir des droits et garanties des fonctionnaires (le statut spécial est un anachronisme à l'aube du vingt et unième siècle); de l'avenir des services publics; de leurs moyens et de leur rôle; des libertés et de la démocratie au sein de la Fonction publique.

Ainsi, c'est l'ensemble de la Fonction publique qui est interpellée, et au delà tous ceux qui sont attachés à ce que les services publics jouent un rôle positif dans le traitement des problèmes sociaux dont celui de la délinquance qui est crucial.

Ce conflit révèle l'ampleur de la politique d'autoritarisme du gouvernement. Après l'affaire des condamnations de nos camarades de Manufrance; des dockers de Dunkerque emprisonnés; des fonctionnaires en lutte sont aujourd'hui sanctionnés (des sanctions allant de trois mois à un an de suppression d'activité, sans traitement). Le niveau de la répression est à la hauteur des enjeux du conflit lesquels interpellent toutes les fédérations de fonctionnaires et leur Confédération. En effet, c'est plus largement la question des libertés et de la démocratie au sein de la Fonction publique qui sont en jeux.

Enfin, cette lutte des personnels pénitentiers pose avec acuité la question essentielle de la construction des convergences entre les différentes catégories de personnels, mais aussi celle de la consolidation d'un rapport de force, fortement ancré dans les établissements, lequel doit maintenant converger à l'échelle nationale. Dans ce cadre, le rôle de l'inter-professionnel est fondamental. A l'heure où ces lignes sont écrites, l'UGSP / CGT agit pour l'organisation d'une grande manifestation nationale à Paris pour cette semaine.